

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du deux février deux mille vingt-six qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Monsieur Luc DELLA-VALLE – Adjoint au Maire de Déols
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Michèle PRÉVOST – Adjointe au Maire de Levroux (pouvoir consenti à Monsieur Hugues FOUCAULT)
- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
- Madame Anne-Laure BODIN – Ajointe au Maire de Ceaulmont (pouvoir consenti à Monsieur Jacques PALLAS)
- Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE – Conseiller Municipal de Saint-Août
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Catherine RUET

Délibération CA-2026-20
Séance du 28 avril 2026

OBJET : CRÉATION D'UNE PRESTATION DE TEST PSYCHOMÉTRIQUE

Considérant la hausse des demandes d'accompagnement en psychologie du travail centrée sur la gestion de l'humain (conflits, management, tensions d'équipe, souffrance au travail ou adaptation au changement), il est proposé de créer une nouvelle prestation permettant de compléter les dispositifs existants,

Vu le test psychométrique NEO PI-3, outil internationalement reconnu, réglementé et utilisé dans les contextes professionnels, qui permet d'évaluer les grandes dimensions de la personnalité,

Considérant que cet outil spécifique peut être mobilisé par la psychologue du travail du Centre de Gestion dans les accompagnements proposés aux collectivités afin d'optimiser les recrutements et la définition d'une orientation professionnelle, participer à la prévention des risques, à la gestion des conflits et l'amélioration du climat social et accompagner les collectivités dans le développement des compétences managériales,

Vu le budget du Centre de Gestion,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

ARTICLE 1 – DECIDE la création d'une prestation de test psychométrique au tarif forfaitaire de 360 €, précisant que cette prestation peut être proposée de façon isolée ou en complément d'une intervention en cours.

Le Président,




Xavier ELBAZ